

ACTES UNILATÉRAUX

Des directives aux lignes directrices :

- le droit souple et la jurisprudence
Crédit foncier de France
- lignes directrices
et pouvoir gracieux

CONTRATS

Exécution des contrats administratifs :
les pouvoirs d'injonction du juge

De la clause exorbitante du droit
commun à la clause impliquant
un régime exorbitant

BIENS ET TRAVAUX

Digues à la mer: de la propriété
privée au domaine public

Les œuvres d'art inscrites
au répertoire des « Musées
nationaux récupération »

CHRONIQUE

Droit administratif
et droit constitutionnel

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La citoyenneté calédonienne
dans la République française

CONTENTIEUX

Qu'est-ce qu'une juridiction ?
La question a-t-elle encore une utilité ?

DROITS ET LIBERTÉS

Étrangers :

- intérêt supérieur de l'enfant
- régularisation

Cour européenne des droits de l'homme :
prévention et dissuasion

Associations ou groupements :
dissolution par décret

RESPONSABILITÉ

« L'État est son propre assureur »

La responsabilité du fait de l'interprétation
jurisprudentielle d'une loi

L'affaire du *Mediator*

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Du droit constitutionnel aux autres droits :

- la constitutionnalisation des branches du droit
- les bases constitutionnelles du droit administratif

DIRECTION

Directeurs :
Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général :
Dominique Pouyaud
Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris V)

Secrétaire général adjoint :
Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

31-35, rue Froidevaux,
75685 Paris cedex 14
E-mail : rfd@daloz.fr

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE,
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**
Sylvie Faye

ÉDITION

Secrétaire de rédaction :
Marie Thomas
Tél. rédaction : 01 40 64 12 81
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : m.thomas@daloz.fr
Chargé d'édition numérique :
Jean-Marc Pastor

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Directrice des abonnements :
Yvette Nay
80, avenue de la Mame - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92

Responsable relation clients :
Marie-Hélène Tylman
Tél. : 0820800017 (0,12 €TTC/mn)

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
Prix de l'abonnement 2015 TTC (1 an) :
France 352,25 €
DOM 368,83 €
Étranger 372,67 €
Prix au numéro : 74,53 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme
au capital de 3 956 040 euros
Siège social :
31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

CPPAP n° 1018 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par JOUVE
1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne
Dépôt légal : janvier 2015

RUBRIQUES 1029

ACTES UNILATÉRAUX

Des directives aux lignes directrices

1. Le droit souple, un regard circonspect sur la jurisprudence *Crédit foncier de France* par *Élise UNTERMAIER-KERLÉO* **1029**
2. Lignes directrices et pouvoir gracieux – À propos de la régularisation des étrangers Conclusions sur cour administrative d'appel de Lyon, 2 octobre 2014, *Mme Lika*, n° 14LY01524, *M. Dema*, n° 14LY01523 et *M. Houaiji*, n° 14LY01620 par *Laurent LÉVY BEN CHETON* **1039**

CONTRATS

- L'évolution des pouvoirs d'injonction du juge pour faire exécuter les contrats administratifs**
par *Jean-Sébastien BODA* **1061**
- Critères du contrat administratif : de la clause exorbitante du droit commun à la clause impliquant un régime exorbitant**
Conclusions sur Tribunal des conflits, 13 octobre 2014, *Société Axa France IARD*, n° 3963
par *Frédéric DESPORTES* **1068**

BIENS ET TRAVAUX

- Digues à la mer : de la propriété privée au domaine public**
Conclusions sur cour administrative d'appel de Marseille, 6 mai 2014, *SCI Pascal* et *M. Pascal*, n° 10MA04256
par *Samuel DELIANCOURT* **1075**
- Une catégorie juridique méconnue : les œuvres d'art inscrites au répertoire des « Musées nationaux récupération »**
Note sous Conseil d'État, Assemblée, 30 juillet 2014, *Mmes K et H*, n° 349789
par *Christian LAVIALLE* **1092**

- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**
- Les ambiguïtés de la citoyenneté calédonienne dans la République française**
par *Vivien HIPEAU* **1103**
- CONTENTIEUX**
- Qu'est-ce qu'une juridiction ? La question a-t-elle encore une utilité ?**
par *Laure MILANO* **1119**

- DROITS ET LIBERTÉS**
- L'intérêt supérieur de l'enfant lors de l'éloignement des étrangers**
par *Fabrice LANGROGNET* **1131**

- Prévention et dissuasion dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**
par *Jennifer MARCHAND* **1149**

- Étendue et limites du pouvoir de dissoudre par décret certaines associations ou groupements**
Conclusions sur Conseil d'État, 30 juillet 2014, *Association « Envie de rêver »* et *M. Kevin Couette*, n° 370306 et *M. Serge Ayoub*, n° 372180
par *Edouard CRÉPEY* **1158**

- Conditions de la régularisation de la situation des étrangers** **1166**
- V, les conclusions sur cour administrative d'appel de Lyon, 2 octobre 2014, *Mme Lika*, n° 14LY01524, *M. Dema*, n° 14LY01523 et *M. Houaiji*, n° 14LY01620
par *Laurent LÉVY BEN CHETON* **1039**

- RESPONSABILITÉ**
- Le principe selon lequel « l'État est son propre assureur »**
par *Louis BAHOUÛNE* **1167**

- La responsabilité du fait de l'interprétation jurisprudentielle d'une loi**
- Conclusions sur Conseil d'État, 23 juillet 2014, *Société d'édition et de protection route (SEPR)*, n° 354365
par *Alexandre LALLET* **1178**
 - Note
par *Amandine BLANDIN* **1186**

- L'affaire du Mediator : la responsabilité de l'État**
Note sous tribunal administratif de Paris, 3 juillet 2014, *Mme A*, n° 1312345/6
par *Jacques PETIT* **1193**

- DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL**
- Du droit constitutionnel aux autres droits**
1. Brèves considérations sur la constitutionnalisation des branches du droit
par *Michel VERPEAUX* **1203**

2. L'actualité de la théorie des bases constitutionnelles du droit administratif
par *Pierre DELVOLVÉ* **1211**

- Chronique de jurisprudence**
par *Agnès ROBLLOT-TROIZIER* et *Guillaume TUSSEAU* **1218**

TABLES 1237

TABLES ANNUELLES 1239